

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 Avril 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – GAUVRIT JC – FAURE R – LOUVET M – RICHOU D – SANDRES M – RAMOS C.

Absente excusée : SAMRAY C.

Secrétaire de séance : Monsieur BEER Christophe.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal un bilan du trimestre écoulé, tant au point de vue des actions réalisées que des actions en cours et des projets envisagés.

ONT ETE TRAITES LES QUESTIONS SUIVANTES

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs de l'année 2024.

AFFECTATION de RESULTATS :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les affectations de résultats pour l'année 2025.

VOTE DES COMPTES DE GESTIONS 2024 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes de Gestion de l'année 2024.

VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE:

Monsieur le Maire rappelle que les taux communaux ont été baissés deux années consécutives et propose, pour 2025, de les maintenir.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux communaux, à savoir ;

Taxe Foncière	47,41
Taxe Non Bâtie	106,70
Taxe Habitation	15,20

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

M. le Maire propose l'enveloppe 2025 des subventions aux associations, à savoir, 1810 € qui se répartissent comme suit ;

- Comité des fêtes :	1000 €
- ACCA :	400 €
- Association des parents d'élèves :	100 €
- Pompiers de Chalabre :	200 €
- Association Tréziers Danse	110 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025:

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs pour l'année 2025.
L'aménagement du Parvis de l'église, de la rénovation d'éclairage public ainsi que de la
rénovation de voirie sont les principales opérations.**

Monsieur le Maire lève la séance à 22 H 30

